Justificatif de parution

Justificatif généré le 19/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/04/2022
Département de publication : (77) Seine-et-Marne
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=288041
N° d'annonce : 601753

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MELUN en date du 1er avril 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION :

AVENIR 6

SIÈGE SOCIAL : 6 boulevard Chapu, MELUN 77000 (Seine et Marne)

OBJET : Locations immobilières

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 €uros

– Montant des apports en numéraire : 1 000 €uros

GÉRANCE :

– Monsieur JULIEN AVOT, demeurant 8 allée Pablo Picasso, SAINT MICHEL SUR ORGE 91240 (Essonne),

– Monsieur ÉRIC CAPDEPON, demeurant 23 rue de la Croix, HERICY 77850 (Seine et Marne),

AGRÉMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés,représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de MELUN.

Pour avis, Le gérant

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3d1IGG3

https://digitalisation.actulegales.fr/#a3d1IGG3

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)